

# Contrat de Location du Gîte Rural (familial)

## ★ Entre les soussignés

Propriétaire :

M. Jack Coignard, demeurant au Haras de Sainte Eugénie 61160 Aubry en Exmes.  
0233368080 / 0614513713

Et

Locataire :

Mr/Mme : .....

Demeurant à .....

.....

N° téléphone : ..... / .....

Date d'arrivée: ..... heure d'arrivée.....

Date de départ ..... heure départ .....

## ★ Désignation

La location porte sur un meublé au HARAS DE SAINTE EUGENIE

Cette location est agréée pour 5 personnes :

- 1 grande cuisine, salon salle à manger
- 1 chambre avec 1 lit double (1<sup>er</sup> étage)
- 1 salle de bain (reliée à la chambre principale)
- 3 lits individuels ( en mezzanine, au 2<sup>ème</sup> étage)
- TV

## ★ Durée

**Le week-end** : la location prend effet du samedi matin 10 heures jusqu'au dimanche soir.

**Les week-end prolongés** : nuit supplémentaire facturée : .....

**La semaine** : La location s'entend du samedi à partir de 16h jusqu'au samedi suivant 10h.

## ★ Le loyer

Montant de la location : .....

Pour les locations longues durées, le loyer est à régler en début de période.

Électricité : facturé suivant le tarif EDF. Un relevé sera effectué à la fin de chaque période au compteur du gîte

## ★ Dépôt de garantie

Une caution vous sera exigée le jour de votre arrivée (200€) restituée au plus tard dix jours après votre départ.

**Attention;** la caution est nullement une participation au loyer mais un dépôt de garantie en cas de dégradations commises par le locataire.

Si le montant des dégradations est supérieur à la caution, vous devez vous engager à régler le préjudice après l'inventaire de sortie.

Le propriétaire s'engage à justifier le montant de la remise en état du logement

La location devient effective à réception d'un exemplaire de ce contrat accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% du montant de la location soit:.....€.

### ★ conditions générales

Le locataire s'engage à :

- à respecter le nombre maximum de personnes autorisées, cependant, notre site dispose de 3 chalets proches du gîte contenant chacun 1 lit double + 1 lit 1 personne.
- à respecter le matériel et les installations mis à sa disposition.
- s'assurer contre les risques liés a la location (vol, incendie, dégâts des eaux...)

Fait à .....

Le .....

Signature du locataire :

( précédé de la mention « lu et approuvé » )

*Ce contrat vous a été remis en deux exemplaires, veuillez nous en retourner puis conserver l'autre.*